

La tribune de...



Didier Claes

Galeriste bruxellois, spécialiste des arts classiques d'Afrique noire

Restitutions du patrimoine africain : gare aux faux espoirs

La déclaration d'intention d'Emmanuel Macron a pris de court les institutions comme les collectionneurs. Ne pourrait-on pas plutôt inventer de nouvelles collaborations entre les différents acteurs ?



Akati Ekplékendo
Gou [dieu de la guerre]

XIX^e siècle, ethnie Fon, Bénin, royaume du Dahomey, bois et fer, h. 178,5 cm.

s'engouffrer dans cette voie. Pour les détenteurs privés, va-t-on créer une police des objets d'art qui réclamerait le masque fang de la collection Vérité à son propriétaire? Peu probable. Vider les musées occidentaux n'a guère de sens. Je ne connais pas un Africain qui ne soit fier de voir les œuvres de son pays exposées au Metropolitan Museum de New York ou au musée du quai Branly, sa civilisation représentée au Louvre Abu Dhabi. Dans le discours d'Emmanuel Macron, je veux retenir le mot «temporaire». Il existe des solutions intermédiaires : de grandes expositions, des prêts, des dons et pour quoi pas des restitutions ciblées accompagnées d'un débat public. Le British Museum possède près de 150 plaques sculptées de l'ancien royaume du Dahomey et pourrait en prêter quelques-unes sans tout bouleverser. De même pour les collections du Quai Branly, qui a déjà prêté des œuvres bambaras au Musée de Bamako. À Kinshasa, à Bamako, à Abidjan ou à Cotonou avec la fondation Zinsou, des musées sont disposés à accueillir des œuvres. D'autres peuvent être créés avec le soutien de sociétés privées. Il faut une volonté politique conjointe entre les pays du continent et les autorités occidentales. L'Afrique n'est plus une mendicante, c'est à elle de se prendre en main ! D. C.

S'adressant aux pays africains depuis Ouagadougou, le 28 novembre dernier, Emmanuel Macron a plaidé pour des «restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain». Son discours tranche avec celui tenu en décembre 2016 par Jean-Marc Ayrault : le ministre des Affaires étrangères avait opposé une fin de non-recevoir aux demandes du Bénin au nom du principe d'inaliénabilité des collections muséales françaises. J'ai envie de voir l'Afrique retrouver une partie de son patrimoine, mais pas ainsi. La déclaration du Président risque de brouiller les pistes et de susciter de faux espoirs. Car le sujet ne peut être simplifié. On ne parle pas à l'Afrique comme à un seul pays. Ainsi, au Burkina Faso, les pièces ont été mises sur le marché très tôt. Les œuvres sorties d'Afrique ne sont pas toujours issues d'un pillage. Une partie a été vendue après l'abandon des croyances, d'autres mises à l'abri lors de conflits comme la guerre du Biafra. Quant au Gabon, peut-on lui rapporter en toute simplicité 3000 objets? A-t-il vraiment envie de bâtir un musée montrant la production d'ethnies toujours rivales? Toute restitution doit être précédée d'une demande officielle juridiquement fondée. Or, à ce jour, seul le Bénin, où les pillages des palais royaux d'Abomey sont avérés, a fait cette démarche.

Vider les musées occidentaux n'a pas de sens

Je doute par ailleurs que le parlement français modifie la loi sur l'inaliénabilité. Ce serait ouvrir la boîte de Pandore, et des pays comme l'Égypte pourraient

L'œil du collectionneur

Matthias & Gervanne Leridon

Fondateur de l'agence de communication Tilder et coprésidente du fonds de dotation African Artists for Development

« Privilégier la rencontre avec l'artiste »



Comment collectionne-t-on en couple ?

Le premier principe est d'acheter des œuvres avec

lesquelles nous avons envie de vivre. Heureusement, nous partageons souvent le même enthousiasme ! Le deuxième est de décider ensemble de nos acquisitions. Le troisième est de privilégier la rencontre avec l'artiste, dans son atelier, avant tout achat. Notre collection est d'abord une histoire de passion et d'amitié, plus que de raison.

Depuis quand achetez-vous de l'art contemporain africain ?

Nous sommes l'un et l'autre fascinés par ce continent depuis notre enfance. La vitalité, la diversité, le talent et l'engagement des artistes africains nous émerveillent depuis des dizaines d'années. L'exposition «Magiciens de la terre» de Jean-Hubert Martin en 1989 au Centre Pompidou fut un choc esthétique et émotionnel. C'est en 2000 que nous avons eu notre premier coup de cœur avec le tableau de Chéri Samba *L'espoir fait vivre*, la première œuvre de qualité muséale à rejoindre ce qui est devenu notre collection.

Comment voyez-vous l'avenir de votre collection ?

Le nombre d'œuvres que nous possédons, plus de 5 000, nous donne une triple responsabilité. Celle de créer un fonds documentaire qualitatif dans lequel chacune est inventoriée et souvent accompagnée d'une capsule vidéo de l'artiste. Celle de partager ces pièces avec le public, via les prêts pour des expositions. Enfin, celle d'ouvrir un lieu permanent pour faire dialoguer la collection avec la création contemporaine d'autres continents. Nous souhaiterions installer cette plateforme en Afrique d'ici trois à cinq ans. Probablement au Cap, qui devient une *hub* de présentation et d'échanges avec la création contemporaine africaine depuis l'ouverture, en septembre dernier, du Zeitz Museum of Contemporary Art Africa.